

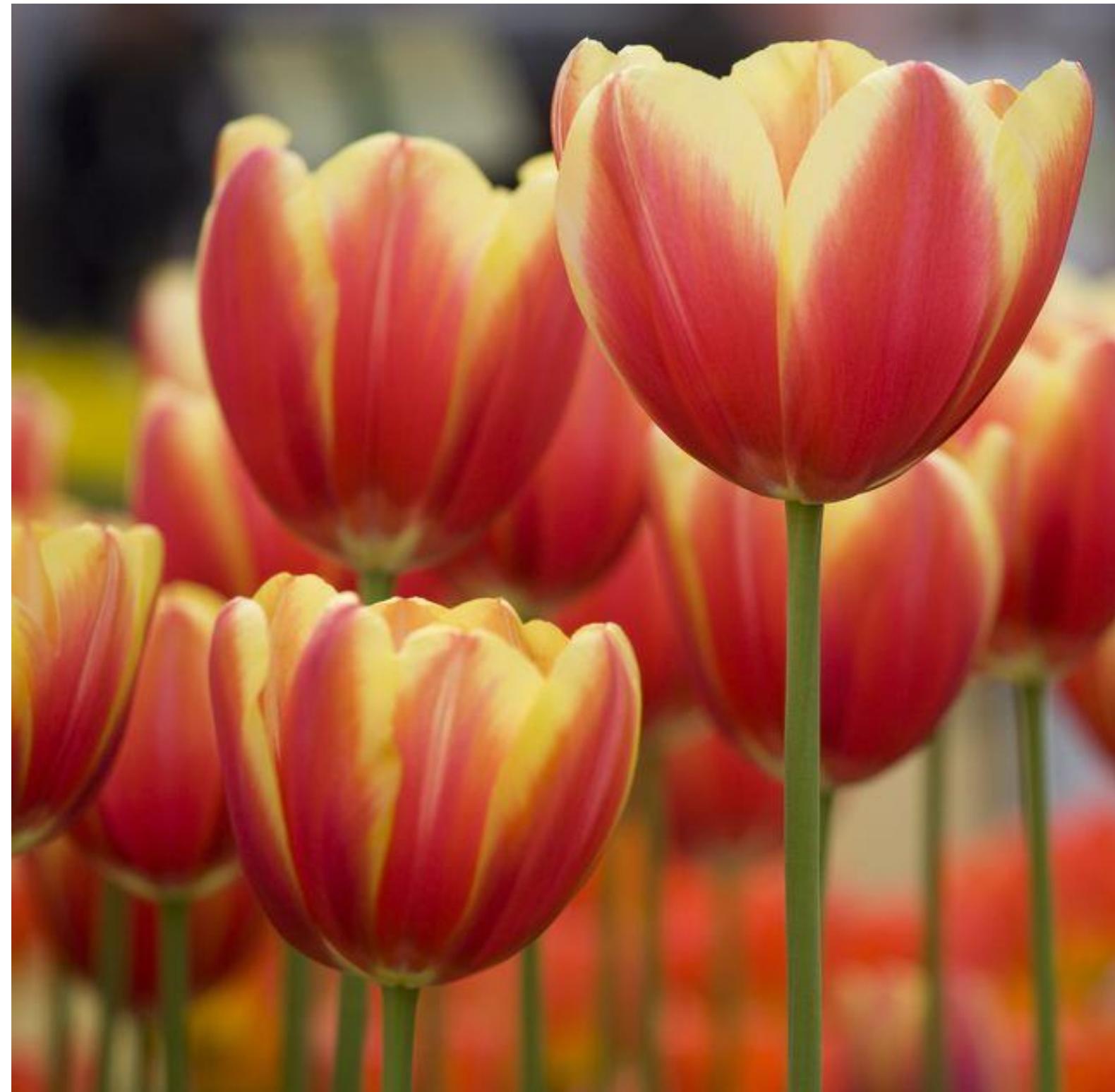


# *Info Village*

Printemps 2021

3125, chemin Capelton  
[www.northhatley.org](http://www.northhatley.org)  
Téléphone : (819) 842-2754

*Nous profitons de l'occasion  
pour vous souhaiter un merveilleux  
printemps et de Joyeuses Pâques.*



**La municipalité à votre service****Maire**

Michael Page

**Conseillère, siège #1**

Pauline Farrugia

**Conseillère, siège #2**

Marcella Davis Gerrish

**Conseiller, siège #3**

Guy Veillette

**Conseiller, siège #4**

Elizabeth Fee

**Conseiller, siège #5**

Aaron Patella

**Conseiller, siège #6**

Alexandre-Nicolas LeBlanc

**Directeur général et secrétaire-trésorier, Coordonnateur des mesures d'urgence, Responsable de l'accès aux documents, Gestionnaire du barrage et Secrétaire-trésorier de la RIEM**

Benoit Tremblay

**Directeur général adjoint**

Bruno Bélisle

**Adjointe à la comptabilité**

Marie-Pier Roy

**Inspecteur en bâtiment et en environnement**

Mathieu Abran

**Secrétaire-Réceptionniste**

Sofia van Zuiden

**Contremaître aux travaux publics**

Dany McKelvey

**Journaliers aux travaux publics**

Scot Fergusson

Gérôme Gaudet-Grégoire

Scott Muth

**Heures d'ouverture de l'Hôtel de ville**

Lundi, mardi et jeudi :

de 8h à 12h et de 13h à 16h

Mercredi : Fermé

vendredi : 8h à 12h30

**Pour nous joindre**

3125, chemin Capelton

North Hatley (Québec) J0B 2C0

Courriel : [info@northhatley.org](mailto:info@northhatley.org)[communication@northhatley.org](mailto:communication@northhatley.org)

Téléphone : 819 842-2754

Télécopieur : 819 842-4501

Site Internet : [www.northhatley.org](http://www.northhatley.org)**Numéros importants :**

Urgence 911

SQ 310-4141 ou \*4141 (cell.)

État des routes 511

Urgence-santé 811

*Le bureau municipal sera fermé pour la fête de pâques, le vendredi 2 avril et le lundi 5 avril 2021.*

## Séances ordinaires du conseil municipal

Les prochaines séances ordinaires du conseil se tiendront le :

12 avril

2 août

3 mai

13 septembre

7 juin

1 novembre

5 juillet

6 décembre

Dû à la pandémie qui sévit, consultez notre site web et abonnez-vous à notre infolettre pour connaître les modalités de diffusion des séances du conseil municipal.

## Versement de taxes 2021

À titre de rappel, voici les prochaines dates des versements pour le paiement des taxes municipales :

19 avril

31 mai

12 juillet

23 août

4 octobre

Paiement par chèque, argent comptant, carte de débit ou par l'entremise de votre institution financière

## Parlons hiver... vous avez dit.

Tout d'abord, mille mercis aux personnes qui ont accepté de répondre à l'invitation de nous partager des moments significatifs, qui ont contribué à apporter quelque chose d'heureux à cet hiver qui se termine et qui marquera à jamais notre imaginaire collectif. Si la pandémie et le confinement ont apporté leur lot de désagréments, les commentaires recueillis témoignent quant à eux d'un hiver qui aura été riche de sens et porteur, malgré la situation, de beaux moments.

Notre patinoire aura été un atout important de notre hiver 2020-21. Si patiner au village sur une immense patinoire fut très agréable pour les grands, sentir le bonheur et la joie des enfants qui ont profité de cet espace aura été un moment précieux pour ceux qui ont pris le temps de s'asseoir, en étant attentifs au bonheur vécu par les tout petits.

Pour les adeptes d'activités physiques, ce fut un « super bel hiver », actif, grâce au ski de fond à Ste-Catherine de Hatley et aux sentiers Massawippi. C'était tout à fait magnifique, bien enneigé et accessible à tous. Plusieurs caressent le rêve de pouvoir un jour enfile leurs skis de fond ou leurs crampons ici, à North Hatley, pour aller rejoindre ces joyaux de la nature. Le Parc Scowen aura été pour ses habitués, un incontournable et pour d'autres, une très belle découverte. Emprunter la piste cyclable qui longe la rivière aura été pour plusieurs un moyen de se ressourcer, en se laissant séduire par le doux murmure de la rivière.

Enfin, notre hiver de confinement aura incité plusieurs d'entre nous à sortir de leur zone de confort, à sortir de la maison et à marcher. Ce fut l'opportunité de croiser des amis, de s'arrêter sur la passerelle de bois et d'échanger quelques mots en cours de route « *On en avait tellement besoin* ». Le pont aura finalement été une attraction, qui aura favorisé les échanges entre amis et citoyens, tout en respectant les règles sanitaires.

Et que dire de la réalité de nos commerçants! Madame Mireille Blais affirme que pour « opérer » un commerce à North Hatley, il faut être passionné! Son histoire avec sa Galerie d'art en est une de pure passion et c'est d'ailleurs cette même passion qui l'a aidé à tenir le coup. Sans lunettes roses, elle a su tirer profit de sa nature optimiste, en profitant de la pause imposée par la pandémie pour repenser et revisiter la façon d'opérer sa galerie et en procédant à la réorganisation de son site Web. Ce fut aussi l'occasion pour elle de s'accorder un moment de répit, chose qu'elle n'avait pas faite depuis trop longtemps. Madame Blais a cette capacité de ne pas se monter de « *gros châteaux d'inquiétudes* ». Elle est résiliente et pour reprendre son expression, elle n'est pas « *plaignarde* ». En regardant ce qui se passe dans le monde, elle s'est dit qu'elle était « *chanceuse malgré tout* ». Elle conclut en disant: « *T'as l'choix, ou tu fais de l'angoisse, ou tu te retrousses les manches !* ». De toute évidence, elle a choisi la deuxième option.

Pour Monsieur Jacques Campbell, la COVID-19 et le confinement auront été l'opportunité de mieux connaître son entreprise, de mieux comprendre ses besoins et de se connecter à sa clientèle. Il a ça dans le sang. Ce fut pour lui l'occasion de revoir ses priorités.

Pour cet homme d'affaires qui avait l'habitude de passer ses hivers en Arizona, l'hiver à North Hatley aura été un bel hiver, une belle redécouverte. Si certains se sont occupés dans les activités sportives, pour lui, s'investir dans son commerce aura été une forme de planche de salut, qui lui a permis de sortir de l'engrenage négatif généré par « les nouvelles télé-radio catastrophes ». « *Ce qui m'a sauvé, c'est de m'impliquer* », ajoute-t-il.

À la lumière de vos commentaires, je suis plus que jamais convaincu que l'hiver à North Hatley, c'est du bonheur accessible à tous...à chacun de nous d'y contribuer, de le vivre au maximum et d'en faire un plaisir contagieux. Je vous remercie à nouveau d'avoir eu la générosité de nous parler des plaisirs d'un hiver singulier.

Alexandre-Nicolas LeBlanc  
Responsable du Comité des commerçants  
Conseiller municipal

## Plage Pleasant View Beach

Gratuit pour les résidents  
de North Hatley et du Canton de Hatley.  
Vous devez cependant vous inscrire  
à l'Hôtel de ville de North Hatley

### Heures de surveillance (sujet à la température)

21 juin au 20 août, de 10h00 à 21h00

(selon l'heure du coucher du soleil)

21-22 août, de 10h00 à 20h00

28, 29 août, de 10h00 à 20h00

4, 5 et 6 septembre : de 10h00 à 20h00

### Tarifs journalier

Non-abonné enfants : 3 \$

Non-abonné adultes : 7 \$



**Cours de natation et de voile**  
Nous attendons les directives de la  
Santé publique du QC.

Plus d'information sur notre site web :  
[http://www.northhatley.org/fr/communaut  
e/sports-et-loisirs/plage-et-tennis/](http://www.northhatley.org/fr/communaut/e/sports-et-loisirs/plage-et-tennis/)



## Navette WIPPI

Nous sommes à préparer la prochaine saison de la navette qui sillonne le lac Massawippi

La navette « Le Wippi » navigue sur les eaux du lac Massawippi, à raison de 6 trajets par jour et ce jusqu'au 6 septembre. Chaque trajet est d'une durée d'environ une heure.

À compter du 6 septembre jusqu'à l'Action de grâce, la navette est en fonction les week-end seulement.

D'une capacité de 8 personnes, accompagnées ou non de leurs vélos, Le Wippi navigue entre les villages d'Ayer's Cliff et de North Hatley à partir des quais municipaux.

Le Wippi est équipée de supports pour maintenir les vélos en place durant le trajet. C'est un excellent moyen de relier la piste cyclable Les Grandes-Fourches (par l'Axé du sommet ou l'Axé de la Massawippi) à celle du Sentier Nature Tomifobia.

Plus de détail sur le site web : <http://www.northhatley.org/fr/navette-wippi/>



## Le marché champêtre de North Hatley

Le Marché champêtre de North Hatley est de retour pour une 46e année au parc de la Rivière. Le Marché amorcera la saison 2021, le samedi 5 juin prochain pour une préouverture, dès 10h. Aussi, vous y trouverez les premiers légumes saisonniers, des fines herbes, des pains, des gourmandises de toutes sortes ainsi que des mets préparés. De plus des plants y seront vendus afin de vous permettre de démarrer votre propre potager.

L'ouverture officielle aura lieu le samedi 19 juin, à 10h, alors que seront réunis plus d'une trentaine de marchands et artisans. Tout l'été, jusqu'au 16 octobre, vous rencontrerez des producteurs et des transformateurs de la région qui vous offriront des produits frais, souvent biologiques, ainsi que des objets faits à la main par des artisans locaux.

**Un rendez-vous hebdomadaire à ne pas manquer... les samedis de 10h à 12h, au parc de la Rivière.**

Le Marché champêtre de North Hatley est membre de l'Association des marchés publics du Québec et présent sur l'application Balado Découvertes.

### Ne faites pas mal aux animaux sauvages avec votre gentillesse... aidez-les à rester en bonne santé, en sécurité et en liberté



#### Pour votre sécurité

- Les animaux sauvages qu'on nourrit peuvent devenir agressifs
- Nourrir un type d'animal peut attirer d'autres types, pas si désirables.
- Les animaux sauvages peuvent entrer en conflit avec vos animaux de compagnie
- Les animaux sauvages peuvent être porteurs de maladies nuisibles aux humains

#### Pour leur santé

- Les animaux sauvages ont besoin de l'alimentation de la nature pour être en bonne santé.
- Ils peuvent devenir dépendants de la nourriture humaine
- Notre nourriture peut causer des maladies, des blessures ou même la mort des animaux.



## Permis de brûlage – Rappel saisonnier

À l'approche de la belle saison, la municipalité désire vous rappeler la procédure préalable à toute activité de brûlage.

Cette simple procédure vise à informer la Régie intermunicipale de protection contre les incendies des activités de brûlage prévues sur le territoire afin d'éviter le déplacement inutile et fort coûteux d'unités d'intervention.

### AVANT DE PROCÉDER AU BRÛLAGE :

Une autorisation pourra être obtenue en communiquant avec la Municipalité aux heures habituelles de bureau au 819 842-2754.

Les renseignements qui suivent devront être fournis:

- Le nom de la personne responsable du brûlage et son numéro de téléphone;
- L'adresse du brûlage;
- Le motif du brûlage, l'heure de début et la durée prévue.

Une autorisation n'est valide que pour la journée prévue du brûlage. Une nouvelle demande doit être complétée pour tout brûlage ultérieur.

Même si une autorisation de brûlage a été donnée, il est de la responsabilité des citoyens de s'assurer le jour prévu que les conditions climatiques soient favorables pour procéder (**indice d'inflammabilité, présence de vent, etc.**). Ces informations peuvent être vérifiées auprès d'Environnement Canada, au 819 564-5702.

Les quelques conseils qui suivent devront être appliqués lors d'un brûlage :

- Un boyau d'arrosage doit être accessible en tout temps, à portée de main, près du feu;
- Une surveillance constante doit être assurée tout au long du brûlage;
- La fumée ne doit pas importuner les voisins;
- La hauteur du feu ne doit pas dépasser un mètre.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

## Collecte de gros rebuts

15 juillet et 7 octobre, 2021

Veillez noter que les articles suivants **ne sont pas ramassés** lors de ces collectes :

- Pneus
- RDD (peinture, batterie, huile, etc.)
- Produits de ciment (dalle, etc.)
- Réfrigérateurs **CONTENANT DU FREON**
- Matériaux de construction
- Article de plus de 4 pieds (1,20 m) de longueur
- Article ayant un poids supérieur à 70 lbs (32 kg)
- **AUCUN MATERIEL PROVENANT D'UNE BOITE DE CAMION OU D'UNE REMORQUE LAISSÉE EN BORDURE DU CHEMIN**



*\* À noter que vos branches doivent être reliées en ballots, en vrac, elles ne seront pas ramassées.*

Assurez-vous que vos rebuts soient déposés au bord du chemin avant la date de la collecte. Ils ne doivent pas empiéter sur la voie publique. Après les dates mentionnées, aucun rebut ne doit être laissé en bordure du chemin.

Le stationnement de nuit est autorisé à partir du 1<sup>er</sup> avril

## Abrasifs accumulés sur votre terrain

Le lavage des rues débutera suite à la fonte des neiges. Nous vous rappelons que vous pouvez balayer les abrasifs qui se retrouvent sur votre terrain et les déposer dans la rue en évitant de faire des tas. Ces abrasifs seront récupérés par la Municipalité lors du nettoyage des rues.

Il est interdit de déposer le gravier et le sable dans les bacs utilisés pour les matières résiduelles.

**Aucun ramassage ne sera effectué après le nettoyage des rues.**

## Bottin des services de récupération

La MRC Memphrémagog a mis en ligne, sur le site web de l'ABC des bacs, un **outil de tri** qui permet aux utilisateurs de trouver, selon l'article ou la matière à recycler, l'endroit sur le territoire de la MRC où ils peuvent disposer de celui-ci.

Le bottin peut être consulté par les internautes via un moteur de recherche accessible sur le site Internet de l'ABC des bacs au <http://www.abcdesbacs.com/bottin/>.

**Conflits de voisinage, interpersonnel ou avec une organisation...tous sont aux prises avec une situation un jour ou l'autre.**

**Pour vous aider à bien gérer la situation, l'Unité de médiation citoyenne de la MRC Memphrémagog peut vous accompagner. La médiation citoyenne est un mode de gestion de conflits par et pour les citoyens conduit par des médiateurs d'Équijustice de votre région.**

**N'hésitez pas à faire appel à ce service : 819 481-1507.**

**Confidentiel  
Gratuit  
Volontaire  
Impartial  
Non-jugement  
Transparence  
Court délai d'intervention**

**Collaborateurs  
Sûreté du Québec  
Régie de Police du Memphrémagog  
Société protectrice des animaux  
Dira Estrie  
Municipalités  
CIUSSS de l'Estrie-CHUS**

**équi  
justice**

ESTRIE

Membre du Réseau  
de justice réparatrice  
et de médiation  
citoyenne



Popote roulante (lundi et mercredi)  
Clinique de pression artérielle  
Clinique de soins de pieds  
Visites amicales  
Repas communautaires  
Évènements sociaux  
Magasinage  
Support aux proches aidants

Pour plus d'information, contactez l'aide communautaire au 819 821-4779 ou Judy Bean au 819 842-2995.

**Judy Bean, Popote roulantess**

## Appel à Recycler

Afin de jouer un rôle proactif dans la préservation de notre environnement, la Municipalité du Village de North Hatley s'est allié au programme de recyclage et de gestion des piles et batteries, **Appel à Recycler**.

Pour **Appel à Recycler**, le processus de recyclage des piles et des batteries de ce programme vise à récupérer le plus possible de composants pour fabriquer de nouveaux produits.

Les sous-produits du recyclage des piles et des batteries, le cadmium, le plomb, le cobalt et le zinc, peuvent être récupérés et réutilisés pour fabriquer de nouvelles piles et batteries rechargeables.

Les piles et les batteries collectées sont intégralement détournées des sites d'enfouissement.

### Produits acceptés

Ni-MH (Hydruure métallique de nickel)



La pile à hydruure métallique de nickel.

On trouve habituellement ce type de pile dans les outils sans fil, les appareils-photos numériques, les radios émetteurs-récepteurs et les téléphones sans fil.

Ni-Cd (Nickel-cadmium)



La pile au nickel-cadmium. Le cadmium, qui peut être toxique pour l'environnement, devrait être recyclé.

C'est le genre de pile que contiennent les outils sans fil, les appareils-photos numériques, les radios émetteurs-récepteurs et les téléphones sans fil.

Li-Ion (Lithium-ion)



Les piles ou batteries au lithium-ion.

Ce sont les piles ou batteries que l'on retrouve dans les téléphones cellulaires, les ordinateurs portables, les radios émetteurs-récepteurs et les outils sans fil.

Primaires/à usage unique



Les piles et batteries primaires/à usage unique. Les piles alcalines, au lithium, à l'oxyde d'argent, zinc-air, zinc, carbone et au chlorure de zinc, mieux connues sous les formes AA, AAA, 9V et D, ainsi que les piles bouton, sont toutes des types de piles primaires.

Les piles primaires/à usage unique se retrouvent le plus souvent dans les appareils énergivores, comme les lampes de poche, les horloges, les montres, les télécommandes et les détecteurs de fumée.

*Pour les manipuler correctement, scellez les piles et les batteries dans des sacs ou collez du ruban adhésif sur les bornes, et déposez-les dans un contenant approprié (comme les boîtes de collecte d'Appel à Recycler). Vous pouvez venir déposer vos piles et batterie à l'hôtel de ville au 3125, chemin Capelton.*

**Les piles ou batteries gonflées, corrodées ou fuyantes ne sont pas acceptées. Celles-ci doivent être apportées aux collectes de résidus domestiques dangereux (RDD)**

COVID-19 MESURES PRISES  
PAR LE GOUVERNEMENT

16 MARS 2021

COVID-19

ZONE  
ROUGE

## Assouplissements en ZONE ROUGE

- Couvre-feu en vigueur de 21 h 30 à 5 h dès le 17 mars
- Réouverture des salles de spectacle (avec les mêmes conditions que celles prévues pour les cinémas situés en zone rouge) dès le 26 mars

ZONE  
ORANGEAssouplissements en ZONE ORANGE  
à compter du 22 mars

- Retour en classe à temps plein pour les secondaires 3, 4 et 5

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1 877 644-4545

Votre  
gouvernement

Québec

Opération  
vaccination  
COVID-1965+  
ans

**Vous pouvez dès maintenant  
prendre rendez-vous en ligne pour  
vous faire vacciner contre la COVID-19.**

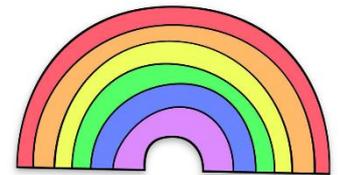
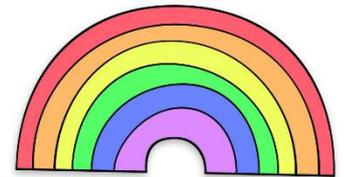
[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire en ligne ou si vous éprouvez des difficultés,  
demandez à un proche ou appelez au 1 877 644-4545.

**Le vaccin, un moyen sûr de nous protéger.**

Votre  
gouvernement

Québec





## Voyez la vie en bleu! Le 2 avril

- Portez un vêtement, un chapeau ou un accessoire bleu
- Éclairez votre édifice, vos locaux ou bureaux avec des ampoules bleues
- Mettez du bleu avec un mot de sensibilisation à l'autisme sur votre porte
- Diffusez le message sur vos réseaux sociaux





## Respecter les règlements municipaux... Pour une cohabitation harmonieuse!

Quel bonheur de pouvoir se balader avec notre chien dans l'un des multiples parcs de la municipalité! Encore faut-il toutefois respecter quelques règles de civisme pour vous assurer de conserver ce privilège et ne pas importuner les autres usagers de ces espaces publics.

Ces règles, lesquelles sont en fait des règlements municipaux, sont faciles à suivre et n'exigent aucun effort.



### Tenir votre chien en laisse

Votre chien ne peut se promener en liberté dans un espace public. Hors des limites de votre domicile ou de votre terrain, il doit en effet être tenu en laisse et être accompagné d'une personne qui en a le contrôle.

### Ramasser les matières fécales de votre chien

Afin d'éviter d'ennuyeux désagréments aux autres promeneurs, vous devez ramasser les matières fécales de votre animal et en disposer de manière hygiénique. Alors, n'oubliez pas les petits sacs en quittant la maison!

**Des sacs sont également disponibles dans le parc de la Rivière et le parc Dreamland.**



### Enregistrer votre chien

Vous devez enregistrer votre animal de compagnie auprès de la SPA de l'Estrie. Ce règlement municipal vise à assurer sa sécurité. En cas de fugue, d'égarément ou d'accident, vous serez beaucoup plus facile à repérer grâce au médaillon porté à son cou; le code gravé sur celui-ci permet au personnel de la SPA de l'Estrie de trouver instantanément vos coordonnées et de rapidement communiquer avec vous. Pour enregistrer votre chien (ou votre chat), appelez au 819 821-4727 (option 4).

Respecter ces trois règles...  
**C'est faire simplement preuve de civisme.**  
Bonne promenade!